

## • 2 : GRAMMAIRE(S) •

### grammaire

(gra-mê-r' ; du temps de Molière, on prononçait gran-maire, comme on le voit par ces vers : Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ? -Qui parle d'offenser grand'mère ni grand'père ? F. sav. II, 6. Dangeau, qui voulait peindre exactement la prononciation, écrit granmaire) s. f.

- **1** L'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. Les règles de la grammaire. Savoir, enseigner la grammaire..... *Quoi ! toujours malgré mes remontrances, Heurter le fondement de toutes les sciences, La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois !* [MOLIERE, *Femmes sav. II, 6*] *La grammaire, du verbe et du nominatif, Comme de l'adjectif avec le substantif, Nous enseigne les lois,* [MOLIERE, *ib.*] *La grammaire, c'est-à-dire l'art d'écrire et de parler correctement, roule sur quatre principes : la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage,* [ROLLIN, *Hist. anc. Oeuvres, t. XI, 2<sup>e</sup> part. p. 738, dans POUGENS.*] *Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister,* [ROLLIN, *Traité des Ét. VI, 2<sup>e</sup> part. ch. 4*] *À la grammaire, nous devons la pureté du discours ; à la logique, la justesse du discours ; à la rhétorique, l'embellissement du discours ; quand finirais-je, si j'allais m'étendre sur ce sujet ?* [D'OLIVET, *Rem. sur Racine, § 100*]

Classes de grammaire, les classes de sixième, cinquième et quatrième dans les lycées ; la septième et la huitième se disent classes élémentaires.

Haute grammaire, étude spéciale des qualités qui caractérisent le style considéré dans ce qu'il a d'agréable ou de désagréable au lecteur ou à l'auditeur.

Grammaire générale, science raisonnée des principes communs à toutes les langues.

Grammaire comparée, étude comparative des différentes langues.

- **2** Livre où les règles du langage sont expliquées. La grammaire de Port-Royal. Indiquez-moi un bonne grammaire latine. *On ne doit pas oublier la grammaire générale et raisonnée de M. Arnauld, où l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme,* [ROLLIN, *Traité de Ét. I, ch. I, p. 13*] *Qu'au lieu de travailler en corp à une grammaire, il fallait en donner le soin à quelque académicien qui, communiquant ensuite son travail à la compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevrait, que, par ce moyen, son ouvrage, quoique d'un particulier, pût avoir dans le public l'autorité de tout le corps,* [D'OLIVET, *Hist. Acad. t. II, p. 63, dans POUGENS*]

## HISTORIQUE

XIIIe s. *Or me respondez de gramaire, Savez rien de celui afere Que li maistres fait sa clerçons, Qant il lor prenent les Ieçons*, [Ren. 20920]

XVe s. *Chouses cachées, chouses hors de memoire, Qui excedent et logique et granmoire*, [Faifeu, p. 51, dans LACURNE]

XVIe s. *Les alphabets des doigts et grammaires en gestes, et les sciences qui ne s'exercent et expriment que par iceulx*, [MONTAIGNE, II, 159] *Oyez dire metonymie, metaphore, allegorie et autres tels noms de grammaire, semble il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et pellegrin ? ce sont tiltres qui touchent le babil de vostre chambriere*, [MONTAIGNE, I, 382]

## ÉTYMOLOGIE

Provenç. gramaira. Ce mot ne peut venir de grammatica, qui aurait donné gramaije ; comparez voyage de viaticum, piège de pedica, l'ancien adjectif domesche de domesticus. Il provient du bas-latin, gramma, lettre, avec la finale latine arius, aria ; c'est le grec traduit par, lettre. Gramatique, qui s'est dit aussi, vient du latin : *Dont [de trois sciences] la premiere est gramatique, qui est fondemenz et porte et entrée des autres sciences ; ele nos enseigne à parler et à lire et à escrire à droit, sanz vice de barbarisme et de soloecisme*, [LATINI, Trésor, p. 8]

Toute langue a une « grammaire » : c'est-à-dire une organisation d'unités structurée. Beaucoup de langues (4.000 environ) ont actuellement un « livre » qui expose – *selon la doctrine de la « Grammaire Latine Etendue »* - ... des exemples qui justifient la doctrine.

La linguistique, c'est « autre chose » : en fait, une **technique** qui vise à transformer un corpus en

1° **un ensemble d'unités ultimes** (« atomes », « bases lexicales », etc.

2° **les règles** (« combinatoire ») **de combinaison de ces unités** .

Le résultat de cette analyse peut confirmer ... ou infirmer la grammaire telle que nous la connaissons.

**Technique**, la linguistique n'a pas à justifier de quelconques présupposés : *puisque'elle n'en a pas !* La grammaire, par contre, doit justifier ses objets et les rapports qu'ont ces objets entre eux :

- *La discipline établie par les Grecs sous le nom de grammaire est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir si elle est rigoureusement empirique ou non. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet, et on ne saurait y remédier par quelque raccommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohérente....*

*C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.<sup>1</sup>*

*... pour sauver la doctrine classique, il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de plus en plus de la structure morphologique.*

***Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant... •***

La grammaire (du français, par exemple) est une part, un **exemple**, de la grammaire générale :

• ... comprend donc<sup>2</sup> les mots qu'on est convenu d'appeler substantifs et pronoms; et la seconde, l'article, l'adjectif, le verbe avec ses inflexions, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. Tous ces mots sont la suite nécessaire de la manière donc nous exprimons nos pensées, et servent à faire connaître l'enchaînement des rapports qui existent entre elles (MM. de Port-Royal, 2e partie, p. 60 et suiv.)

*Cette division est sans doute la plus philosophique: **mais comme** les mots qui expriment l'objet de nos pensées, et ceux qui en expriment la forme et la manière, se trouvent entremêlés dans nos discours, **nous donnerons aux mots l'ordre que tous les Grammairiens ont adoptés**, et en conséquence nous parlerons, 1° du Substantif, 2° de l'Article, 3° de l'Adjectif, 4° du Pronom, 5° du Verbe, 6° de la Préposition, 7° de l'Adverbe, 8° de la Conjonction, 9° de l'Interjection. •*

---

<sup>1</sup> "La structure morphologique", 1939, in Essais linguistiques, p.131-132.

<sup>2</sup> Girault-Duvivier, Grammaire des grammaires, 1827, à Paris, chez Janet et Cotelte, Libraires.

Chacune de ces parties du discours a une ou des **fonction(s)** :<sup>3</sup>

## Les fonctions

La **fonction** d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle qu'il occupe par rapport à un autre mot ou groupe de mots. Ainsi on dira d'un mot qu'il est le sujet **du verbe x**, le complément **du nom y**, etc. **Le rapport dans le dossier vert concerne la décision qui a été prise par le juge.** On distingue :

- les fonctions au sein de la proposition ; « **le rapport dans le dossier vert** » : sujet du verbe **concerne**. « **par le juge** » : complément d'agent du verbe **a été prise**.
- les fonctions au sein d'un constituant de la proposition. « **vert** » : épithète du nom **dossier**. « **dans le dossier vert** » : complément du nom **rapport**.

### Les fonctions au sein de la proposition

le <u>sujet</u>	<b>Catherine</b> travaille dans l'immobilier. (Catherine est sujet du verbe travaille).
le <u>complément d'objet</u> (CO)	Christiane connaît parfaitement <b>l'histoire de l'art</b> . (l'histoire de l'art est CO du verbe connaît).
l' <u>attribut</u>	Anne est <b>infirmière</b> . (Infirmière est attribut du sujet Anne).
le <u>complément circonstanciel</u>	Sabine arrivera <b>la semaine prochaine</b> . (La semaine prochaine est complément circonstanciel du verbe arrivera).
le <u>complément d'agent</u>	Le cousin sera reçu <b>par Arnaud et Sylvie</b> . (par Arnaud et Sylvie est complément d'agent du verbe sera reçu).

### Les fonctions au sein d'un constituant

l' <u>épithète</u>	Geneviève est leur sœur <b>ainée</b> . (ainée est épithète du nom sœur).
l' <u>apposition</u>	Françoise, <b>leur sœur cadette</b> , a vécu longtemps à Paris. (leur sœur cadette est apposition du nom Françoise).
le <u>complément</u>	Gilberte et Francis sont très fiers <b>de leurs petits-enfants</b> . (de leurs petits enfants est complément de l'adjectif fier).

<sup>3</sup> [http://grammaire.reverso.net/1\\_3\\_01\\_les\\_fonctions.shtml](http://grammaire.reverso.net/1_3_01_les_fonctions.shtml)